

SÉMINAIRE I

TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS EUROPÉENNES EN DEVENIR

Les évolutions démographiques des territoires français

Gérard-François Dumont

Pierre Veltz

Je laisse la parole au Recteur Gérard-François Dumont, professeur à Paris IV, connu pour ses travaux de démographie géographique, qui a récemment mené pour la Diact un ensemble d'études très intéressantes concernant l'impact du vieillissement sur les territoires.

Le titre de cet exposé est volontairement au pluriel. La semaine prochaine, tous les médias vont vous informer des résultats démographiques de la France pour 2006. Or, ces résultats ont peu de signification géographique, puisqu'on va vous donner le nombre de naissances et de décès en France et une évaluation du solde migratoire, avec quelques évolutions globales et, éventuellement, régionales. Mais la réalité géographique demande une approche beaucoup plus fine.

I. Le peuplement de la France et son évolution

Ce peuplement a une logique régionale extrêmement précise — même si c'est d'abord une logique de géographie historique — avec cinq niveaux de peuplement :

- l'Île-de-France, avec une densité exceptionnelle en Europe, qui se retrouve à l'intérieur de l'Île-de-France elle-même, dont le peuplement est particulièrement concentré dans sa partie centrale. On ne retrouve pas de telles densités dans les régions capitales des autres pays européens.
- Le deuxième niveau de densité est celui du Nord Pas-de-Calais, qui n'est compréhensible que si l'on tient compte du fait que cette région appartient aux Flandres. Il a une densité qui correspond *grosso modo* à l'ordre de grandeur de la Belgique et des Pays-Bas, même si elle est légèrement inférieure. C'est ce qui explique aussi la densité communale particulièrement élevée du Nord Pas-de-Calais, parce que ce peuplement a entraîné la création de multiples paroisses qui sont les communes d'aujourd'hui.
- Le troisième niveau est celui de l'Alsace, dont la forte densité ne se comprend que par sa position géographique dans l'Europe rhénane. Ces trois régions sont séparées par une sorte de méridienne de régions moins denses dont la caractéristique est d'avoir une densité moyenne inférieure à la moitié de la densité de la France.
- Le reste des régions se trouve au centre d'une fourchette qui correspond à la moyenne nationale.

Pour bien saisir l'évolution de la densité de la population, il faut prendre une période large parce que les changements démographiques annuels ne sont que marginaux, sauf événement exceptionnel comme la guerre de 14-18 ou l'arrivée des rapatriés d'Algérie. L'unité d'œuvre en démographie est la trentaine d'années, soit l'écart qui sépare deux générations. La carte de l'évolution de la densité des départements français de 1975 à 2004 montre des changements de peuplement considérables entre départements, avec de fortes densités dans les régions les plus métropolisées (l'Île-de-France, le Rhône, la Savoie qui est métropolisée par Genève, le Sud-Est autour de Montpellier et Toulouse) et un second niveau de départements qui ont une métropole régionale (l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Atlantique, la Gironde) ou qui se trouvent en situation de péri- ou para urbanisation (l'Oise par rapport à Paris, l'Eure, l'Ain et l'Isère par rapport à Lyon). Il y a un troisième niveau de départements dont la densité a augmenté un peu plus que la moyenne nationale.

La France s'est complètement métamorphosée au cours du XX^{ème} siècle. Si on prenait une carte de 1901, on verrait que la densité de population était pratiquement partout la même sauf à Paris et à Lyon. Aujourd'hui, elle est très contrastée et son évolution est marquée par des écarts de plus en plus grands de densité selon les territoires. Une des raisons de l'évolution de cette densité est l'armature territoriale de la France, marquée par le poids démographique de l'Île-de-France au cours du XX^{ème} siècle. Au début du XIX^{ème} siècle, ce qui correspond à l'Île-de-France actuelle réunit 4% de la population de la France, ce qui n'est pas illogique puisque cette région représente 2% de la surface du territoire. En 1901, le poids démographique relatif de la population de l'Île-de-France est passé à 11,6% et il atteint 18,7% en 1996. Cette croissance est particulièrement forte dans les années 20. Pendant la guerre de 14-18, un certain nombre de Français et d'entreprises d'Alsace-Lorraine se replient à Paris. Dans les années 30, alors que toutes les autres régions perdent de la population, l'Île-de-France est la seule à connaître une croissance démographique.

Qu'en est-il des évolutions actuelles ?

Avec seulement 2% de la superficie du territoire, l'Île-de-France concentre près de 19% de sa population. Les chiffres donnent l'impression qu'on est arrivé au terme de cette évolution, mais ce n'est pas certain. Ils ne prennent pas en compte deux éléments. Le premier est qu'aujourd'hui, l'Île-de-France grossit sur ses marges, qui ne sont pas dans ses limites administratives : le Sénonais, le Nord de l'Yonne, l'Oise, l'Eure-et-Loir du côté de Maintenon ne sont pas des territoires franciliens au sens administratif, mais ils le sont au sens économique. Dans un certain nombre de cantons de l'Est de l'Eure-et-Loir, plus de la moitié des actifs vont travailler quotidiennement en Île-de-France. C'est également vrai pour le Sénonais. Le deuxième élément est que les résultats démographiques du dernier recensement ont un peu péché en ce qui concerne l'Île-de-France, pour laquelle il y a eu une sous-évaluation de plusieurs centaines de milliers d'habitants. Si on corrige cette sous-évaluation, on arrive à des résultats qui n'ont rien à voir avec ceux qu'on nous a donnés. D'après les chiffres du recensement, le taux de croissance de l'Île-de-France aurait été en dessous de la moyenne nationale lors de la dernière période censitaire. Mais si on corrige cela à partir des chiffres mêmes de l'Insee, en se limitant à une correction minimale, on voit que le taux démographique de l'Île-de-France a augmenté plus que la moyenne nationale pendant la dernière période intercensitaire.

Cette armature urbaine française a une conséquence que l'on peut mettre en évidence en comparant l'armature urbaine des villes de plus de 500 000 habitants en France et celle de l'Allemagne. Certes, on peut souligner que l'Allemagne a 20 millions d'habitants de plus et qu'il n'est donc pas anormal qu'elle ait davantage de villes de plus de 500 000 habitants. Néanmoins, le contraste est assez extraordinaire : il y a 22 agglomérations de plus de 500 000 habitants en Allemagne et 10 en France. En outre, ces 22 agglomérations sont plus dispersées en Allemagne, même si elles ne sont pas également réparties sur tout le territoire, puisqu'il y a une différence nette entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est, qui est le résultat des fortes migrations vers l'Ouest qui se sont déroulées depuis 50 ans et qui continuent encore. Aujourd'hui, il y a une nette frontière démographique entre l'Est et l'Ouest de l'Allemagne, avec une forte migration des Länder

de l'Est vers ceux de l'Ouest, notamment la Bavière et la Rhénanie. Cette migration est majoritairement constituée de jeunes femmes, ce qui contribue à appauvrir démographiquement les Länder de l'Est.

La France a une armature urbaine beaucoup moins différenciée, avec des agglomérations qui n'ont réussi à survivre ou à s'épanouir qu'à condition d'être géographiquement éloignées du centre politique. En dehors de Paris, ces agglomérations de plus de 500 000 habitants sont Lille, Douai-Lens, Nantes, Bordeaux, Lyon, Toulouse, Marseille, Toulon et Nice. À l'exception de Lyon, ces agglomérations sont toutes sur les bords du territoire national. En effet, l'histoire sur la longue durée montre comment l'agglomération de Paris a fait le vide autour d'elle, puisque le poids démographique relatif de Rouen ou de Reims au XV^{ème} siècle était très important et a ensuite considérablement diminué.

II. Le mouvement démographique des territoires français

Il s'agit à la fois du mouvement naturel et du mouvement migratoire.

En ce qui concerne le mouvement naturel, nous n'avons que les derniers résultats globaux puisque la France a mis en place un recensement rénové. Aussi ai-je préféré vous donner des résultats sur une période plus longue pour lisser quelques incohérences des résultats. L'objet ici est de mettre en évidence les grands écarts qui existent selon les territoires français. L'accroissement naturel est aujourd'hui très lié à la composition par âge des populations. Bien sûr, on peut trouver des différences de fécondité selon les territoires. Par exemple, le Sud-Ouest a traditionnellement une fécondité plus basse que d'autres territoires. Des territoires comme la Seine Saint-Denis, qui ont une forte population immigrée, dont la fécondité est plus élevée, se trouvent évidemment avantagés en matière de natalité. Mais la raison fondamentale des différences dans le taux d'accroissement naturel des régions est la composition par âge : plus une population vieillit, plus le taux de natalité baisse et plus le taux de mortalité augmente. La carte des taux d'accroissement naturel des régions montre l'importance considérable de l'accroissement naturel en Île-de-France, qui est lié à la pyramide des âges exceptionnelle de l'Île-de-France.

Bien qu'on parle souvent du vieillissement en France, il y a des territoires qui rajeunissent. Paris est une commune dont la population a rajeuni au cours des dernières années et dont le nombre de personnes âgées a diminué, notamment parce qu'un certain nombre de retraités quittent l'Île-de-France pour aller vivre leur retraite ailleurs. J'avais d'ailleurs demandé à Jean-Pierre Huchon s'il était éventuellement prêt à payer une prime aux retraités quittant l'Île-de-France puisqu'il n'aurait pas plus tard à leur verser l'aide au maintien à domicile ou l'allocation personnalisée à l'autonomie.

Les différences de composition par âge posent aussi le problème de la péréquation entre les territoires. Le contraste le plus fort se trouve entre d'une part l'Île-de-France, qui est la région la plus jeune de France, et, d'autre part, le Limousin et l'Auvergne, dont la composition par âge vieillit et dont le nombre des naissances est inférieur à celui des décès. On voit globalement deux France qui s'opposent : une moitié Nord et Est, y compris la région Rhône-Alpes, dont le taux d'accroissement naturel est supérieur à la moyenne nationale, et l'autre moitié qui est dans la situation inverse. Il faut aussi comprendre que, dans ces taux d'accroissement naturel, on peut avoir des effets de vitesse acquise : les régions dont la fécondité s'était moins effondrée il y a vingt ans, se retrouvent aujourd'hui avec un nombre de femmes en âge de fécondité plus élevé. Cela peut expliquer une situation relativement meilleure en termes d'accroissement naturel dans certaines régions, par exemple dans les Pays de la Loire.

Le deuxième élément est le mouvement migratoire. La carte du mouvement migratoire est pratiquement l'inverse de celle du mouvement naturel. C'est la moitié Atlantique et le Sud de la France qui gagnent de la population par le mouvement migratoire. Pour la dernière période, c'est le

Languedoc-Roussillon qui a eu le taux d'accroissement le plus élevé, suivi par l'Aquitaine, Midi-Pyrénées, la région PACA et la Corse. Pour l'autre moitié de la France, y compris l'Île-de-France, le taux d'accroissement migratoire a été négatif. Cette perte d'habitants par le mouvement migratoire se traduit parfois par des chiffres importants. En dehors de l'Île-de-France, qui a un chiffre élevé en raison du nombre de parisiens qui vont passer leur retraite ailleurs, les chiffres les plus importants sont ceux du Nord-Pas-de-Calais. La seule région de l'Est de la France qui n'est pas dans ce cas est l'Alsace, notamment parce qu'elle reçoit un certain nombre d'Allemands qui trouvent un intérêt dans le moindre coût du foncier en Alsace, même s'ils continuent à travailler de l'autre côté de la frontière. Le contraste entre ces deux moitiés de la France est extraordinaire, mais on ne sait pas s'il sera durable, tout pouvant changer avec les migrations climatiques.

L'addition du mouvement naturel et du mouvement migratoire donne le taux d'accroissement total des régions, qui est très différencié.

- Le Limousin, l'Auvergne, la Bourgogne et Champagne-Ardenne connaissent un accroissement total négatif, ou nul, ou à peine positif selon les périodes données.
- La Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais, en raison d'un très important taux d'accroissement migratoire négatif, se trouvent aussi avec un faible taux d'accroissement total parce que, bien que leur taux d'accroissement naturel soit important, il arrive à peine à compenser l'importance des départs.
- Par contraste, on constate l'importance des taux d'accroissement totaux dans le Sud-Est et en Alsace. En ce qui concerne le Sud-Est, on pense souvent que la région PACA attire des retraités, ce qui n'est pas faux. Mais elle attire aussi des jeunes. Le mouvement migratoire des Alpes-Maritimes rajeunit même la population.

Il y a aussi des situations très différenciées en matière de répartition des catégories socioprofessionnelles. La Picardie est la région où il y a le plus d'ouvriers, l'Île-de-France celle où il y a le plus de cadres. Il y a aussi des différences de macrocéphalie selon les régions. Je rappelle une formule de Marc Censi disant que la région Midi-Pyrénées ne devait pas devenir Toulouse et le désert midi-pyrénéen. Dans certaines régions, on a, en fait, une répétition de la macrocéphalie nationale.

Je voudrais insister sur le caractère extrêmement disparate des évolutions démographiques. Je propose de voir l'exemple de l'évolution de la région PACA au cours du XX^{ème} siècle, qui a connu des changements considérables. En partant d'une base 100 au premier recensement du XX^{ème} siècle (1901), le département qui porte le fanion est celui des Alpes-Maritimes, dont la population a été multipliée par 3,4 au XX^{ème} siècle, mais pas de façon linéaire, puisque les deux guerres ont entraîné un certain nombre de changements démographiques. En revanche, la population des Hautes-Alpes avait considérablement diminué, même si le solde migratoire a permis une amélioration ces dernières années. Il ne faut pas oublier qu'en parallèle, la population de la France n'a pas bougé pendant la première moitié du XX^{ème} siècle malgré l'augmentation de l'espérance de vie. Il a fallu attendre le renouveau démographique pour avoir une croissance démographique. En moyenne, la croissance de la population en France a été de 44% au cours du XX^{ème} siècle. Le département des Alpes-Maritimes est très alpin, avec des disponibilités de terres relativement limitées. Cela peut expliquer en partie le relatif ralentissement des Alpes-Maritimes dans cette croissance démographique et cette attirance migratoire, alors que, pour la dernière période, le Var a crû davantage parce qu'il a encore des possibilités foncières importantes, notamment dans les vallées.

Tout cela montre que nous pouvons avoir des variétés d'évolution territoriale considérable. *A priori*, il n'y a pas de raison que nous ne connaissions pas aussi des variétés fortes au cours des décennies à venir.

III. Les caractéristiques des migrations internes

Ces migrations internes sont un peu insatisfaisantes pour le géographe. Ce qui l'intéresserait serait de connaître les migrants, c'est-à-dire les gens qui se déplacent d'un lieu à un autre et qui modifient les territoires. Avec le système français de recensement, on ne connaît que les migrations : si une personne recensée dans une commune à une année donnée va habiter en Chine pendant quatre ans et habite à nouveau au même endroit au recensement suivant, on considère qu'elle n'a pas migré. Malgré cet inconvénient de notre système statistique, qui n'utilise pas de registre de domiciliation, il faut insister sur l'importance des migrations puisque, pour la dernière période intercensitaire, 10 millions de personnes ont changé de département, soit un Français sur six. C'est un chiffre tout à fait considérable. Si on prenait aussi en compte les changements de cantons ou de communes, on arriverait à des chiffres beaucoup plus importants.

Il y a de nombreux processus explicatifs de ces mouvements migratoires. Je vais en citer neuf.

1. L'émigration rurale

Elle est, certes, presque terminée, puisque le potentiel démographique du monde rural traditionnel s'est réduit. On peut cependant encore constater une émigration rurale qui explique, par exemple, que le taux de chômage en Creuse soit très faible : les jeunes Creusois quittent le département et vont se présenter sur d'autres marchés de l'emploi. Je tiens au terme « émigration rurale » car j'ai horreur du terme « exode rural », qui est inapproprié pour représenter ce phénomène migratoire.

2. L'émigration industrielle

On ne cite pas assez ce phénomène explicatif. Il n'a commencé qu'avec le grand tournant des années 1970. Un certain nombre de territoires, notamment dans le Nord-Pas-de-Calais et en Lorraine, vivaient sur une rente de situation sans avoir une diversité économique leur permettant de répondre aux changements. Un certain nombre de territoires industriels ont donc perdu beaucoup de populations qui ont émigré pour aller chercher des emplois ailleurs.

3. La métropolisation

Le changement des structures économiques s'est traduit par une progression considérable du secteur tertiaire. Or c'est un secteur dont les créations d'emplois se sont essentiellement localisées dans les grandes agglomérations et qui a surtout embauché du personnel féminin. Le phénomène de métropolisation est donc surtout un phénomène de migration de femmes vers les grandes agglomérations. C'est, par exemple, la raison pour laquelle les hommes creusois entre 25 et 39 ans ont beaucoup de difficultés à se marier parce qu'il reste peu de femmes de cette tranche d'âge en Creuse. Entre 15 et 29 ans, on quitte certains territoires soit pour poursuivre des études supérieures, soit pour trouver son premier emploi. Les territoires les plus quittés sont ceux qui ont peu d'universités, ou ceux dont le développement des emplois tertiaires est extrêmement limité.

Les territoires attirants à la fois par leur offre universitaire et leur offre d'emplois tertiaires sont Paris et la petite couronne, le Bas-Rhin, qui offre beaucoup d'emplois tertiaires parce qu'il est encore régi par un certain nombre de lois qui datent du Reich allemand et qui sont avantageuses pour des secteurs comme l'assurance et les banques. Les autres territoires attirants sont Lyon, Montpellier, Toulouse, Rennes et la Gironde. La Vienne fait exception dans cette évolution. Quand on regarde la tendance générale des taux d'accroissement migratoire des départements, on voit qu'ils sont favorables aux départements maritimes ou frontaliers. Bien que la Vienne ne soit ni maritime ni frontalière, l'effet Futuroscope entraîne un besoin de main d'œuvre. Cette métropolisation est d'abord un phénomène migratoire, mais elle a aussi des effets sur le mouvement naturel, puisque c'est en grande partie une migration de jeunes femmes.

4. La périurbanisation

Se développe autour des villes une urbanisation en continuité du cadre bâti. Une carte de la construction de logements en Rhône-Alpes de 1968 à 1975 autour de Lyon montre qu'en quittant le centre de Lyon et en parcourant l'ensemble de cet espace, on a l'impression, morphologiquement, d'être toujours dans la même agglomération. En revanche, le phénomène qui s'est déployé à partir de 1975 n'est pas un phénomène de périurbanisation, c'est-à-dire de développement du peuplement en prolongement des grands centres-villes, mais un phénomène de para urbanisation.

5. La para urbanisation

C'est le développement du peuplement dans des communes de morphologie rurale et qui sont beaucoup plus éloignées du centre-ville.

Je distingue clairement la périurbanisation, autour de la ville, et la para urbanisation qui naît dans un contexte qui paraît rural, sans continuité avec la ville, ce qui pose un certain nombre de problèmes de gestion. Par exemple, des gens qui travaillent à Lyon vont habiter dans une zone rurale à 20, 30 ou 40 km de la ville, ce qui est facilité par le développement et la modernisation des réseaux d'infrastructures de transport gérés notamment par les régions. Dans le cas de la région Rhône-Alpes, cela a aussi été facilité par l'ouverture des périphériques lyonnais, qui a réduit considérablement l'espace-temps de transport pour un certain nombre de personnes. Sur la carte de la construction de logements dans la région entre 1990 et 1999, il y a une telle diffusion de la para urbanisation qu'on distingue à peine Grenoble.

6. La litturbanisation

Il s'agit de la course vers les littoraux. Cette urbanisation des littoraux n'est pas qu'un héliotropisme positif. Je précise qu'il ne faut pas parler d'héliotropisme seul mais d'héliotropisme positif, qui consiste à aller là où il y a du soleil. Parmi les perspectives pour les prochaines décennies, nous aurons peut-être un héliotropisme négatif : si nous continuons à avoir des périodes de canicule importantes dans certaines régions du Sud de la France, il y aura peut-être un certain nombre de personnes qui souhaiteront aller plus au Nord. La tendance actuelle est toujours à l'héliotropisme positif, mais la litturbanisation n'est pas seulement due à cette tendance, puisqu'elle concerne aussi la Bretagne et les régions frontalières. On voit donc une France qui pousse sur ses marges. D'un autre côté, les coûts du foncier font remonter les populations et obligent celles qui souhaiteraient être sur le littoral à s'en éloigner relativement. C'est le cas du Sud de l'Aveyron.

7. L'effet Ryanair

Nous n'avons pas encore de statistiques sur ce phénomène, sauf en interrogeant les notaires et les agences immobilières qui font fortune. J'ai choisi Ryanair parce que c'est une compagnie à tarif réduit qui ne s'est pas diversifiée dans d'autres activités et qui me paraît symbolique d'un phénomène nouveau qui est la réduction de l'espace-temps et de son coût. Depuis le développement des compagnies à tarif réduit au début des années 2000, la migration interne n'a plus les mêmes conséquences qu'auparavant : aller vivre à 1000 ou 2000 km n'est pas forcément s'éloigner considérablement de sa famille et de ses amis parce qu'on peut les faire venir ou aller les voir en un temps limité et à un coût réduit. Certains territoires se sont métamorphosés avec le développement de lignes aériennes avec l'Angleterre. Un aéroport comme Limoges a trois lignes régulières vers des villes anglaises et 400 000 passagers par an. Le cas du Limousin est très intéressant parce que l'effet Ryanair touche les territoires du Limousin dont l'espace-temps par rapport à l'aéroport est jugé supportable. Dans une certaine mesure, un département comme la Creuse est un peu en train de se couper en deux : dans la partie Ouest, qui est à proximité de l'aéroport de Limoges, des communes qui n'avaient cessé de perdre des habitants depuis un siècle

en regagnent et des bourgs dont presque toutes les maisons étaient à l'abandon sont en train d'être remis en état. La partie Est de la Creuse, qui n'a pas gagné d'avantage compétitif en matière de transport, ne se repeuple pas. Cet effet Ryanair a des avantages et des inconvénients. Il entraîne, bien sûr, plus de population et de consommateurs, mais il augmente le coût du foncier, ce qui rend la situation plus difficile pour de jeunes locaux qui voudraient s'installer. Des maires se sont parfois plaints de l'arrivée de Britanniques venant en France pour bénéficier de l'État-providence. Mais c'est aussi un atout, comme en Bretagne, parce que ce ne sont pas que des retraités qui s'installent dans ces régions, mais aussi de plus en plus d'actifs. C'est un phénomène qui est en train de modifier considérablement des territoires, notamment dans le Sud-Ouest, qui trouvent là un oxygène nouveau.

Marc Censi

Ryanair fonctionne avec des aides des collectivités territoriales.

Gérard-François Dumont

Tout à fait. Pour le moment, les décisions de justice ont considéré que ces aides étaient justifiées. À mon avis, elles le sont du point de vue de l'attractivité économique.

8. Les variétés locales

Jusqu'à présent, je vous ai présenté des logiques générales, qui s'appliquent à l'ensemble du territoire français. Pour comprendre toutes les évolutions, il faut ajouter un certain nombre de variétés locales. J'ai déjà cité l'effet Futuroscope. L'effet Basses-Alpes : cette terre était jurée peu attirante, d'autant plus qu'elle avait beaucoup moins de neige que les Alpes du Nord. Mais elle bénéficiait d'une douceur très différente du caractère plus abrupt des Alpes de Savoie, ce qui explique sans doute une partie de son attractivité migratoire. L'effet vendéen concerne une région qui a su créer de l'industrie à la campagne. L'effet Sophia Antipolis qui est, en fait, en caricaturant un peu, un porte-avion de l'économie américaine en Europe. L'effet côte d'Azur, lié à la fin de l'URSS et au retour des riches Russes sur la Côte d'Azur. Une ville comme Nice, qui avait des difficultés financières, les a très largement aplanies grâce au retour des descendants de la clientèle russe et ukrainienne antérieure.

9. Les retraités

La carte du solde migratoire des 60 – 74 ans selon les départements montre une fuite des retraités de l'Île-de-France, du moins en nombre ; en taux, ce n'est qu'une minorité qui quitte l'Île-de-France au moment de la retraite. Mais c'est un taux très difficile à prévoir qui pourrait éventuellement augmenter compte tenu de la montée de l'insécurité, d'autant plus que le prix de l'immobilier a fortement augmenté : vendre un logement qui se trouve au centre de l'Île-de-France permet d'acheter un logement beaucoup plus grand dans une autre région française. Ces départs de retraités peuvent aussi se faire vers des résidences secondaires achetées quelques années auparavant.

Elle montre aussi des départs des régions les moins ensoleillées vers les régions plus ensoleillées. Les arrivées ont lieu soit dans des départements où les retraités avaient déjà des résidences secondaires, comme l'Yonne, la Nièvre, le Loir-et-Cher, soit dans des régions littorales. Il faut cependant apporter un bémol à cette carte, parce qu'on pourrait avoir l'impression que le taux d'arrivée des retraités dans les Landes est supérieur à celui des Pyrénées-Atlantiques. C'est, certes, vrai en taux, mais en flux, compte tenu du fait que la population des Pyrénées-Atlantiques est beaucoup plus élevée que celle des Landes, cela représente un nombre de retraités bien plus important.

Au final, quelques points majeurs des évolutions démographiques des territoires se dégagent :

- le premier est une accentuation de la spécialisation par âge des territoires. Si on regarde l'évolution de la France sur 30 ans, alors qu'il y avait une certaine homogénéité dans la composition par âge des territoires, on a aujourd'hui une hétérogénéité croissante. Il y a des territoires qui rajeunissent et d'autres qui vieillissent.
- le deuxième point est l'opposition entre les retraités qui vont vers le littoral et le vert et les jeunes qui vont plutôt vers les zones d'emploi.
- Il y a aussi le fait qu'un certain nombre de Français considèrent que la pauvreté est plus agréable au soleil, ce qui explique notamment le taux des RMI à Montpellier.

En prospective, les questions de rente foncière vont poser un certain nombre de difficultés, d'autant plus qu'un certain nombre de PLU sont relativement conservateurs et ne facilitent guère la création de logements. Or, compte tenu de la diminution du nombre de personnes par logement et du vieillissement de la population, nous avons des besoins de logements, toutes choses égales par ailleurs, considérables en France. Même l'augmentation du nombre de logements qui a été appréciée par Jean-Louis Borloo est largement insuffisante par rapport aux mouvements démographiques que les prospectives mettent en évidence. Le changement climatique pourrait créer des mouvements de population, tout comme le souci de la sécurité pour une population vieillissante.

La France est, certes, une République une et indivisible, mais les diversités considérables de son peuplement, de ses migrations et de ses évolutions démographiques rendent impérieuse la subsidiarité. Au nom de l'égalité, on veut toujours que les choses soient gérées de la même façon, ce qui signifie, en caricaturant un peu, que le maire d'une commune de 5 000 habitants reçoit la même circulaire que le maire de Paris. Cela signifie aussi que les règles qui s'imposent à la Lozère sont les mêmes qui s'imposent à Paris en tant que département. Il faudrait introduire de la souplesse pour qu'on puisse adapter localement les politiques à la réalité des évolutions démographiques. L'impératif de subsidiarité suppose aussi de se lancer dans une politique de péréquation beaucoup plus ambitieuse si on ne veut pas risquer des inégalités territoriales qui nuiront non seulement à la population, mais aussi à la France. Celle-ci a la chance d'avoir le plus grand territoire de l'Union européenne et d'avoir un territoire diversifié. C'est en le valorisant qu'elle trouvera le mieux sa place dans l'avenir, ce qui suppose à la fois subsidiarité et péréquation.

Discussion

Pierre Veltz

J'ai montré hier une carte des populations fluctuantes liées au tourisme. On continue à faire comme si ces populations étaient stables sur l'ensemble de l'année, alors qu'il y a des variations considérables. La population stable peut être très différente de la population moyenne sur l'année. Est-ce que ce phénomène est nouveau et pensez-vous que cela va continuer ?

GFD

Pour le moment, ce n'est pas pris en compte. Je suis, par exemple, très étonné par les cartes où on montre le nombre de médecins pour 1 000 habitants. On montre ainsi qu'il y a trop de médecins en région PACA et que c'est scandaleux par rapport à ce qui se passe dans le Nord Pas-de-Calais. Certes, la répartition n'est pas parfaite, mais on oublie de prendre en compte l'importance du tourisme en PACA. Rapporté à l'année, c'est comme si cette région avait 700 000 habitants de plus. Elle doit donc avoir des équipements sanitaires, médicaux, des logements, des infrastructures adaptés.

Pierre Veltz

Cette population n'est pas présente en permanence. Il y a des pics.

GFD

Tout à fait. Il y a un travail important à conduire pour affiner davantage ce que sont les besoins des territoires en fonction de l'occupation réelle.

Pierre Veltz

Cela risque d'être un travail difficile, parce qu'il y a un certain nombre de territoires dont les statistiques officielles sous-évaluent la population, ce qui veut dire qu'il y en a d'autres dont elles surévaluent la population. Je ne suis pas sûr que les élus des régions dont la population est surévaluée et qui en retirent certains bénéfices soient enthousiastes à l'idée d'une réévaluation.

Pierre Bretel

Je suis un peu frustré. Vous avez montré des cartes des régions et des départements. Mais une approche de géographie physique serait très intéressante sur le plan de la démographie. Les montagnards sont au cœur d'une grande partie des problématiques que vous avez évoquées. Quels constats avez-vous pu faire au niveau des massifs ?

GFD

On peut difficilement appréhender globalement les zones de montagne. Même à l'intérieur de la France, la réalité du peuplement des territoires de montagne est très différenciée. Le cas des Alpes est extraordinaire. Au plan de la géographie physique, tout donne *a priori* l'impression que peupler les Alpes françaises du Sud est beaucoup plus facile que peupler celles du Nord, puisqu'elles ont des massifs beaucoup moins hauts, des vallées beaucoup plus larges et un ensoleillement plus important. C'est là qu'on voit que la géographie physique n'est pas suffisante pour expliquer le peuplement puisque les Alpes françaises du Nord sont beaucoup plus peuplées que celles du Sud, avec des écarts considérables. Le rôle des hommes dans l'ensemble des peuplements est incontournable. Je ne pense pas qu'on puisse trouver une logique démographique commune aux évolutions de nos

différents massifs montagneux. Il est nécessaire de les examiner non seulement les uns après les autres mais aussi au niveau infra-territorial pour bien en comprendre les évolutions. C'est d'autant plus le cas que ces évolutions sont aussi liées aux décisions qui ont été ou qui seront prises en matière d'infrastructures. Vous connaissez par exemple les questions liées au TGV pour les Alpes ou l'arlésienne de l'A51. Selon que l'on arrivera ou non à terminer l'A-51, les peuplements seront différenciés. Le cas de l'A75 est intéressant, parce qu'il illustre bien comment une infrastructure peut modifier le peuplement d'un massif montagneux. On le voit très bien dans le Cantal, dans l'Aveyron ou en Lozère. On a maintenant un peu deux Lozère : celle à proximité de l'A75, où se sont installées des entreprises et qui a retrouvé une dynamique démographique, et la Lozère éloignée qui reste toujours enclavée et qui continue à perdre des habitants.

Marc Censi

J'ai été surpris par ce que vous avez dit sur le nouveau mode de recensement. Nous allons arriver à la fin de la période de mise en place de la procédure et on nous explique depuis plusieurs années que les résultats seront plus fiables et plus rapides qu'avant. Vous avez donné l'impression de dire le contraire, ce qui m'inquiète.

Paul Loridant

J'ai aussi été étonné par votre regard critique sur le mode de recensement alors que tous les gens que je connais à l'Insee m'en ont dit du bien. J'aimerais savoir ce qui fonde votre opinion. Dans ma commune, à chaque recensement, je regarde les chiffres du recensement et les demandes de logements. Il y a beaucoup d'Africains, de Maghrébins et d'Antillais dans ma commune, et le nombre d'hébergés qui génèrent des demandes de logements est particulièrement important. Mais on ne retrouve pas ces personnes hébergées dans le recensement. Pouvez-vous expliquer pourquoi ?

Question

Je suis aussi utilisatrice du recensement de l'Insee et je suis à la fois très inquiète et très rassurée par votre réaction, qui confirme ce que je pensais. Je me demande comment nous allons faire pour observer les évolutions longues avec ce qui nous est fourni aujourd'hui.

GFD

Cette nouvelle méthode de recensement a été décidée pour des raisons purement financières. Vous savez que le dernier recensement devait avoir lieu en 1997. Deux ans avant cette date, le gouvernement a décidé de reporter le recensement à 1999 pour réduire les dépenses de l'État et entrer dans les critères du Pacte de stabilité. Vous savez aussi qu'en 1822, la France avait décidé de faire des recensements tous les 5 ans et que cela a été respecté jusqu'à la seconde guerre mondiale, sauf en 1871 et 1916 pour cause de guerre. Nos prédécesseurs travaillaient mieux que nous et les résultats des recensements avant la dernière guerre étaient donnés plus rapidement. Le recensement rénové a été concocté pour lisser les dépenses. Dans le système précédent, tous les 7 ou 8 ans, l'Insee était obligé de demander un budget supplémentaire pour financer le recensement. On a cherché une méthode de lissage sans dépenser plus d'argent. Dans mon rapport au Conseil économique et social, j'avais proposé le retour au recensement quinquennal, mais avec un recensement allégé, ce qui aurait coûté moins cher. En effet, un certain nombre de questions posées par le recensement ne servent à rien parce qu'elles sont, de toute façon, mal remplies. Par exemple, les questions sur les diplômes. Le recensement de 1990 n'avait même pas de case « sans diplôme ». De ce fait, il y a eu un décalage considérable entre le nombre de personnes se déclarant ayant le bac et ce qu'indiquent les statistiques du bac du Ministère de l'éducation nationale. Il était donc

préférable d'alléger le questionnaire du recensement et cela avait été voté à l'unanimité par le Conseil économique et social.

Mais quelques polytechniciens ont concocté un nouveau système sans faire de tests. À la Commission nationale du recensement, j'ai présenté un rapport pour montrer les failles de ce recensement, à commencer par le biais de départ, qui est le fait qu'on ne recense pas tout le monde au même moment. Les Français ne sont plus recensés en même temps mais étalés sur 5 ans, avec le même questionnaire alors que le sens des mots évolue et que la population évolue aussi en permanence dans ses mentalités et dans son contexte. En outre, cela pose des problèmes au niveau de l'intercommunalité, avec ses communautés de communes et ses communautés d'agglomération qui regroupent des communes de moins de 10 000 habitants et de plus de 10 000 habitants. Aujourd'hui, le problème est qu'il faudra faire des extrapolations et des intrapolations. Pour une commune qui a été recensée en 2004, le chiffre officiel de l'Insee consistera à lui donner une population 2006 en extrapolant les résultats de 2004. Pour une commune recensée en 2008, le chiffre officiel de 2006 sera calculé en intrapolant les données de 2008. Depuis plusieurs années, je demande aux gens de l'Insee comment ils vont calculer les coefficients d'extrapolation et d'intrapolation. Pour une commune de moins de 10 000 habitants, va-t-on extrapoler par rapport à la moyenne du département ? Cela ne voudrait rien dire. Une commune de Lozère située près de l'A75 aura certainement une évolution démographique différente de celle d'une commune qui est pratiquement à côté des Cévennes. Il y a un biais de départ considérable. Les maires de communes de moins de 10 000 habitants ont d'ailleurs reproché à l'Insee de faire de la publicité mensongère, en prétendant que le recensement devenait annuel, ce qui n'est vrai que pour les communes de plus de 10 000 habitants. Les autres sont recensées tous les 5 ans.

En outre, quand on recense dans un logement, comment expliquer à quelqu'un qu'il est recensé et que quelqu'un d'autre ne le sera pas ? C'est très difficile. On assiste donc à une montée des taux de non réponse au recensement parce que les gens n'y comprennent rien.

En ce moment, le système de l'Insee consiste à bricoler. Etant donné qu'on n'a pas tenu compte des disparus du recensement, on est dans une situation absurde où on a l'impression que toute la France, aussi bien le monde rural, le monde urbain, le périurbain et le para urbain, gagne des habitants, ce qui n'est jamais arrivé dans l'histoire.

Le dernier problème est que, dans le dernier document publié par Eurostat (l'Insee européen) sur les statistiques des États membres, il y a des tableaux que la France ne sait pas remplir. Elle apparaît comme un pays sous-développé statistiquement par rapport aux autres pays européens. Les gens de l'Insee font ce qu'ils peuvent avec ce qu'on leur a donné. Je pense qu'il n'y a pas de réponse technique à ce problème, mais une réponse politique. Mais il serait regrettable d'attendre 10 ans pour se rendre compte qu'on va dans le mur.

Marc Censi

Ma commune a perdu 700 habitants au recensement de 1999. Avec les premiers résultats qu'on me donne aujourd'hui, elle en a 1000 de plus qu'au recensement de 1990.

GFD

J'ajouterai qu'il y a une incohérence totale entre les évolutions en nombre de logements et les évolutions de la population. Par exemple, une ville perd des habitants une année et en récupère un grand nombre l'année suivante.

Michel Cothenet

J'aimerais apporter une réponse à Pierre Bretel et une information générale sur les massifs de montagne. Avec l'Université de Franche-Comté, nous sommes en train de mettre en place des statistiques spécifiques sur les massifs, qui ne correspondent administrativement à rien. Ils sont, certes, définis par décret, mais ils sont à cheval sur des départements et sont des zones atypiques administrativement. Ce travail statistique sera sur le site Internet de l'Observatoire des territoires. Nous venons, en outre, d'élaborer des schémas de massifs qui sont en cours d'approbation par les Conseils généraux. On voit là encore la limite des moyennes. Le Jura a une densité de population forte pour un massif de montagne, avec environ 75 habitants au km² bien répartis sur le territoire puisque la plus grande ville du massif a 25 000 habitants. Mais si on prend les statistiques sur le massif des Alpes, bien que la densité moyenne de population soit la même, si on enlève les agglomérations de Grenoble, Annecy et Chambéry, la densité du reste du territoire chute considérablement. Dans les Alpes de Haute-Provence ou dans la partie alpine de la Drôme, les densités sont très faibles. Même dans ces petits territoires, on voit les corrections qu'il faut apporter aux moyennes et les conséquences qu'il faut en tirer en matière de services à la population.

Pierre Bretel

Notre problème en montagne est d'y maintenir la population qui a envie d'y rester. Mais, dès lors que l'aménagement du territoire, les transports publics et les équipements disparaissent, il y a une sorte d'émigration forcée, notamment des jeunes.

Question

Je suis intéressé par les notions de périurbanisation et de para urbanisation. J'ai lu que l'étalement urbain artificialise l'équivalent d'un département tous les six ans. Entre la péri et la para urbanisation, y en a-t-il une qui permet de moins artificialiser l'espace ? La para-urbanisation nécessite notamment la construction de routes et d'infrastructures, ce qui est un facteur important.

GFD

La para urbanisation est beaucoup plus consommatrice d'espace que la périurbanisation. Il y a un véritable débat sur cette question : est-il souhaitable que des territoires soient plus ou moins denses ?

Pierre Veltz

La France a déjà un réseau d'infrastructures extrêmement dense, ramifié et capillaire. Il faudrait regarder cela de plus près.

GFD

Le débat théorique a-t-il un sens ? On est bien obligé de tenir compte de ce que veulent les Français. C'est là qu'est la difficulté. Il faut promouvoir la qualité de vie sur les territoires, notamment sur les territoires urbains si on considère qu'il faut moins artificialiser les territoires ruraux.